

Nom : Madame Marisol TOURAINE
Prénom : Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Ville : 14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Copie à l'Agence Régionale de Santé

Madame la Ministre,

Les postes d'orthophonistes sont désertés par manque d'attractivité des conditions de travail et de salaire ; les professionnels, les étudiants comme les patients sont impactés par :

- L'impossibilité ou l'attente excessive pour obtenir un rendez-vous à l'hôpital
- Des soins d'urgence qui ne sont pas assurés
- Des diagnostics qui ne sont pas posés
- Une impossibilité de compenser en libéral les soins non dispensés à l'hôpital
- L'absence de coordination des soins au sein des équipes pluridisciplinaires
- La dégradation de la connaissance des actes et des pratiques orthophoniques par les équipes soignantes
- La dégradation de la connaissance des troubles et pathologies pour lesquelles il est recommandé de consulter un orthophoniste
- L'impossibilité pour les étudiants d'accéder à des stages en milieu hospitalier et donc d'étayer leurs cours théoriques
- La dégradation de la formation en centre de formation universitaire en orthophonie
- Une dégradation de la recherche sur les troubles du langage et de la communication
- Des conséquences importantes et coûteuses pour la société du fait de l'absence de soins ou de soins trop tardifs

Pour toutes ces raisons, je soutiens le mouvement de grève des orthophonistes salariés, et libéraux et des étudiants en orthophonie qui revendiquent des conditions salariales en conformité avec leur niveau d'études dans la fonction publique hospitalière.

A, le

PS. Je suis concerné par la situation...